CONTACT et horaires

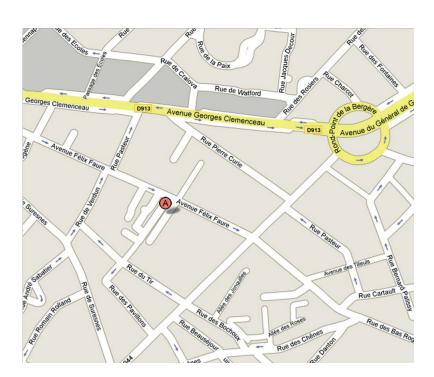
Le secrétariat du CMP Jean Wier est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00.

Contact:

- > Tél: 01 41 38 02 73
- > cmp.jeanwier@th-roussel.fr

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON Cedex - 01 30 86 38 38 - www.th-roussel.fr

PLAN d'accès



- > Bus 258 arrêt « Les Fontenelles »
- > Bus 360 et 141 arrêt « Félix Faure »
- > Bus 157 arrêt « Verdun »



PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

SECTEUR 92103



LE secteur

Le Secteur 92103 est un service public rattaché au Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson - 78).

Il a pour mission la prévention et le traitement des troubles psychiques des enfants et des adolescents sur les communes de Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux et Suresnes.

Le Secteur comporte plusieurs unités d'Accueil et de Soins, ambulatoires et hospitaliers. Il mène également des actions de prévention avec les partenaires en charge de la santé et de l'éducation des enfants et des adolescents.

L'UNITÉ et l'offre de soins

Le Centre Médico Psychologique Jean Wier est un centre qui accueille les enfants et adolescents en difficulté et leur famille.

Il héberge également une consultation spécifique de la Maison des Adolescents des Hauts-de-Seine.

Une antenne de consultation est hébergée au Centre Municipal de Santé Raymond Burgos de Suresnes.

Les soins ne donnent pas lieu à un paiement, mais sont pris en charge par l'assurance maladie.

Il est possible de consulter pour toute question relative au développement psychologique, psychomoteur ou du langage et aux problèmes d'apprentissage ou à l'épanouissement de l'enfant dans ses relations familiales et sociales.

L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

L'ensemble des professionnels (pédopsychiatres, cadre de santé, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, éducateurs, infirmier, assistante sociale, secrétaires) travaille en équipe et coordonne ses actions.

INFORMATIONS Complémentaires

L'ACCUEIL

La famille ou le jeune peut faire une demande de rendez-vous auprès du secrétariat, du lundi au vendredi de 09 heures à 17 heures.

LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

A l'issue des premières entretiens une modalité de prise en charge est proposée.

Elle pourra être individuelle, familiale ou en groupe thérapeutique (Centre d'Activités Thérapeutiques et de Temps de Groupe : CATTG).

Cela peut être:

- > La poursuite des entretiens d'accueil
- > Une psychothérapie
- > Des entretiens avec un pédopsychiatre (avec ou sans prescription médicamenteuse)
- > Un suivi orthophonique
- > Un suivi en psychomotricité
- > Des entretiens familiaux
- > La participation à un ou plusieurs groupes thérapeutiques (CATTG)
- > Une proposition d'hospitalisation en service pédiatrique ou psychiatrique si nécessaire.

LES PREMIERS ENTRETIENS

La famille et leur enfant/adolescent rencontrent des professionnels de l'équipe en fonction de la demande.

LE TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES

Des liens peuvent être établis, en accord avec le jeune et sa famille, avec les partenaires extérieurs.

LE SECRET PROFESSIONNEL

Les soins et toutes les données concernant le jeune et sa famille sont protégés par le secret professionnel.





